

UN GUICHET POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE ET VOUS FACILITER LA TÂCHE

SI

- vous souhaitez en connaître davantage sur :
 - la constitution d’une société aux fins de la pratique médicale ;
 - le fonctionnement de cette entité ;
 - les avantages que vous pourriez en tirer ;
 - l’opportunité de vous prévaloir de cette possibilité et d’exercer votre profession au sein d’une société.

SOUTIEN FONDS FMOQ : INFORMATION

INFORMATION

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir des renseignements pertinents au sujet de la pratique médicale en société. Que vous désiriez de l’information d’ordre général afin de nourrir votre réflexion sur certains sujets ou encore une analyse détaillée, accompagnée de scénarios personnalisés et d’exemples chiffrés, vous pouvez compter en tout temps sur notre soutien.

De plus, nous traitons régulièrement, dans les articles que nous publions, de certains aspects de l’incorporation (transfert d’une police d’assurance vie à une société par actions, placements immobiliers dans une société, etc.). Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site Internet (www.fondsfmoq.com).

PORTAIL INTERNET

Le CyberStudio Fonds FMOQ est un portail Internet axé sur la diffusion de connaissances financières et la formation que nous rendons accessible à nos clients ainsi qu’aux médecins omnipraticiens du Québec. Vous pouvez y consulter, entre autres, une capsule d’information consacrée entièrement à la pratique médicale en société.

1

SI

- vous vous posez des questions sur :
 - l’intérêt à constituer une société aux fins de la pratique médicale ;
 - l’avantage fiscal inhérent à la pratique médicale en société ;
 - les formalités à accomplir lors de la constitution d’une société.
- vous exercez votre profession depuis un certain temps et craignez qu’il ne soit trop tard pour bénéficier des avantages d’une telle démarche.

SOUTIEN FONDS FMOQ : ANALYSE PRÉLIMINAIRE

UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

Votre choix de former ou non une société est susceptible d’influer de façon importante sur vos revenus et sur vos obligations fiscales, et du coup sur votre avenir financier. Ce n’est pas une décision à prendre à la légère.

Comptant sur une vaste expertise et une solide expérience, notre service de planification financière est en mesure de vous guider vers la meilleure option pour vous.

Dans un premier temps, il vous offre une analyse préliminaire de votre situation, et ce, sans aucune obligation ni aucun engagement de votre part.

STRATÉGIES FISCALES ET FINANCIÈRES

Cette analyse préliminaire comprend notamment un aperçu des stratégies fiscales et financières à adopter et la structure de société à privilégier afin de tirer le meilleur de ce mode de rémunération.

À la lumière de cet avis professionnel étayé sur des données réalistes, vous pourrez décider d’aller de l’avant ou non, avec l’assurance de faire un choix sensé et réfléchi.

2

- vous avez décidé de constituer une société et souhaitez :
 - faire appel à des professionnels aguerris pour concrétiser votre projet ;
 - bénéficier de services offrant le meilleur rapport qualité-prix.
- vous avez besoin des expertises allant au-delà de celles requises pour une simple constitution de société, car votre situation personnelle et professionnelle nécessite une structure juridique et un montage financier et fiscal particuliers.

SOUTIEN FONDS FMOQ : CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AUX FINS DE LA PRATIQUE MÉDICALE

RESSOURCES PROFESSIONNELLES

Depuis l'entrée en vigueur, en 2007, du règlement du Collège des médecins relatif à l'exercice de la profession médicale en société, nous nous employons à constituer une banque de professionnels chevronnés en mesure de vous rendre tous les services requis dans le cadre d'une démarche dont l'importance justifie qu'elle soit planifiée et exécutée avec rigueur et professionnalisme.

RÉFÉRENCES

Nos références sont fondées sur des critères de sélection sérieux afin que les conseils prodigués par les professionnels recommandés répondent à votre situation, à vos besoins et à vos attentes.

Parmi ces critères :

- la qualité des services rendus ;
- la personnalité, l'expérience et la spécialisation du professionnel ;
- les honoraires exigés ;
- les commentaires reçus de nos clients.

- dans le cadre de la démarche de constitution de votre société, le professionnel que vous avez mandaté :
 - vous pose des questions auxquelles vous n'êtes pas en mesure de répondre ;
 - s'interroge sur certains éléments liés à la constitution de la société.
- vous aimeriez avoir un deuxième avis sur la structure à mettre en place.
- vous vous posez des questions sur certaines options qui vous sont présentées, comme la répartition salaire-dividendes de votre rémunération.
- vous souhaitez faire appel à une tierce partie neutre et indépendante pour valider la mise en place de votre société.

SOUTIEN FONDS FMOQ : SUIVI DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

ASSISTANCE PROFESSIONNELLE DE PREMIER ORDRE

À la lumière des résultats de l'analyse préliminaire réalisée pour vous, nos conseils en planification financière vous permettront d'y voir clair et d'obtenir des réponses compréhensibles à vos questions.

Nous pourrions également vous aider à prendre une décision éclairée en regard des options qui vous auront été proposées.

Si vous le souhaitez, nous pourrions faire le suivi des travaux effectués et évaluer leur adéquation avec vos besoins, vos attentes et vos objectifs, de sorte que vous puissiez réaliser les bénéfices escomptés.

L'aspect juridique n'étant qu'un volet de la démarche de constitution d'une société, il nous sera aussi possible, le moment venu, de vous guider dans vos choix et, s'il y a lieu, de vous recommander les professionnels qui sont le mieux en mesure de vous épauler dans les autres aspects de votre démarche.

- vous avez accumulé des surplus dans votre société.
- vous souhaitez savoir comment en profiter au maximum.
- vous voulez savoir où investir et comment répartir votre actif.
- vous désirez implanter une stratégie de placement tenant compte de l'ensemble de votre patrimoine.
- vous vous attendez à tirer le meilleur parti des règles fiscales relatives à la constitution d'une société.

SOUTIEN FONDS FMOQ : CONSEILS SUR L'UTILISATION DES SURPLUS ACCUMULÉS DANS LA SOCIÉTÉ

MAXIMISATION DU RENDEMENT, ATTÉNUATION DE L'IMPACT FISCAL

Nos professionnels sont à même de vous fournir des services-conseils sur mesure et des réponses claires à toutes vos questions (par exemple, sur la répartition de l'actif par classe, les produits de placement, etc.).

Avec vous, ils établiront une structure d'investissement axée sur la maximisation du rendement de vos placements et sur l'atténuation de l'impact fiscal. Si vous le souhaitez, ils vous proposeront des produits permettant de différer l'imposition de vos revenus de placement.

Par la suite, les stratégies arrêtées seront mises en œuvre par le biais de notre service de courtage en épargne collective, de notre service de gestion privée de portefeuille ou dans le cadre d'une entente de courtage en valeurs mobilières.

DES RÉPONSES SATISFAISANTES À L'ENSEMBLE DES BESOINS

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., par le biais d'ententes conclues avec d'autres sociétés, sont en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins en matière d'investissement.

À cet égard, il est important de noter que nos représentants ne sont aucunement tenus de promouvoir exclusivement les produits Fonds FMOQ.

- vous souhaitez réviser la structure de votre société afin de vous assurer qu'elle est toujours pertinente et, surtout, la plus appropriée à votre situation actuelle.
- vous voulez réévaluer la répartition salaire-dividendes que vous verse votre société.
- un événement majeur (mariage, naissance, retraite, décès, etc.) a modifié votre situation personnelle ou familiale.
- vous avez besoin de précisions relatives à n'importe quel aspect financier ou fiscal de l'exercice de votre pratique en société.

SOUTIEN FONDS FMOQ : RÉVISION DE LA STRUCTURE AU BESOIN

ADÉQUATION DE LA STRUCTURE AVEC VOS BESOINS ET VOS OBJECTIFS

Peu importe que ce soit avec notre aide ou celle d'une autre ressource professionnelle, nous vous recommandons fortement de revoir périodiquement la structure de votre société afin de vous assurer de son adéquation avec vos besoins et vos objectifs.

De deux choses l'une : si votre situation n'a pas changé, cet examen devrait être simple et rapide ; par contre, si un changement important est survenu dans votre situation personnelle, familiale, financière ou fiscale, il est dans votre intérêt de réviser la structure de votre société sans délai.

Si jamais un problème spécifique nécessitait le recours à une expertise pointue, nous vous recommanderions des professionnels d'expérience.

Pour ce qui est du volet « placements », nos conseillers sont disponibles pour vous guider selon l'évolution de votre situation et celle de votre portefeuille, et en fonction de l'état des marchés financiers.

OFFRE FONDS FMOQ : DES ENGAGEMENTS FERMES

QUALITÉ DES SERVICES PROFESSIONNELS

Les services rendus par les membres de notre équipe le sont dans le plus strict respect des lois et règlements en vigueur, et conformément à nos standards très élevés et aux exigences sévères énoncées dans nos politiques relatives au contrôle de gestion des risques et de la pratique commerciale, de même que dans nos procédures en matière de conflits d'intérêts internes, de vente, d'instruments dérivés et de prêts de titres.

Quant aux professionnels que nous pourrions vous recommander, nous les avons sélectionnés à la suite d'une évaluation rigoureuse de la qualité des services rendus dans des dossiers similaires au vôtre.

INDÉPENDANCE ET OBJECTIVITÉ

Notre société ne reçoit aucune commission ni ristourne des professionnels qu'elle recommande ; notre sélection n'est effectuée que dans votre seul et unique intérêt.

De plus, nos conseillers reçoivent une rémunération fixe et ne touchent aucune commission pour la vente de produits et services financiers, et ce, contrairement à la pratique générale de l'industrie. Ils sont donc en mesure de vous offrir ceux qui correspondent le mieux à vos besoins et à vos objectifs.

OFFRE FONDS FMOQ : HONORAIRES, DÉBOURSÉS ET FRAIS CONNUS D'AVANCE

ÉVALUATION PRÉALABLE

Peu importe le professionnel à qui vous faites appel, nous vous suggérons de déterminer, dès votre première rencontre, l'ampleur des honoraires et déboursés que vous pourriez devoir assumer.

ANALYSE PRÉLIMINAIRE

Fondés sur l'approche la plus équitable et garantissant le plus haut niveau d'objectivité possible, les honoraires sont déterminés à la suite d'une estimation du temps d'analyse et de recherche effectuée par notre service de planification financière. Cette estimation vous est fournie au cours de la première communication ou rencontre, qui est gratuite et ne comporte aucune obligation de votre part.

Les frais fixes pour l'analyse financière de base sont établis à 300 \$ (plus taxes) et s'ajoutent, s'il y a lieu, aux honoraires facturables selon les heures travaillées pour des services professionnels ou des rencontres complémentaires.

Dans tous les cas, nos honoraires sont établis selon l'ampleur de la tâche et ne s'appliquent qu'aux seuls services rendus par notre service de planification financière.

De plus, nous sommes en mesure de nous engager sur un montant global et précis dès la première communication ou rencontre.

OFFRE FONDS FMOQ : HONORAIRES, DÉBOURSÉS ET FRAIS CONNUS D'AVANCE (SUITE)

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AUX FINS DE LA PRATIQUE MÉDICALE

Même si la tarification des services d'un cabinet d'avocats lui est propre, une analyse du marché et des ententes d'orientation de la clientèle conclues avec certains cabinets nous permettent de vous référer vers des professionnels qui acceptent généralement des mandats clés en main de constitution de sociétés.

Ces mandats sont exécutés moyennant des honoraires approximatifs de quelques milliers de dollars si la mise sur pied d'une fiducie familiale est requise.

Les consultations, recherches, analyses ou travaux supplémentaires requis ou demandés sont normalement facturés aux taux horaires des professionnels concernés.

En ce qui concerne les frais juridiques (enregistrement, etc.) et les autres déboursés (Collège des médecins, RAMQ, photocopies, etc.), vous devriez compter de 1 000 \$ à 2 000 \$, selon qu'il y a une fiducie à constituer ou non. Il faut également noter que la constitution d'une société génère divers frais annuels (comptabilité, tenue des registres des entreprises, cotisation au Collège des médecins, assurance responsabilité, etc.).

OFFRE FONDS FMOQ : HONORAIRES, DÉBOURSÉS ET FRAIS CONNUS D'AVANCE (SUITE)

SUIVI DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Un suivi de base de la mise en place de la structure de votre société est déjà inclus dans les honoraires relatifs à l'analyse préliminaire réalisée par notre service de planification financière.

Si des recherches, des analyses ou des consultations additionnelles s'avéraient nécessaires, des honoraires supplémentaires pourraient s'appliquer, selon l'ampleur de la tâche à accomplir.

CONSEILS POUR LE PLACEMENT DES SURPLUS ACCUMULÉS

Que ce soit par l'entremise de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. ou de Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., ou par des ententes de partenariat conclues avec d'autres sociétés, nous sommes en mesure de répondre à vos besoins en matière d'investissement.

Comme mentionné précédemment, nos représentants ne sont aucunement tenus de promouvoir exclusivement les Fonds FMOQ; en outre, leur rémunération est fixe, car ils ne reçoivent aucune commission sur vente, et ce, contrairement à la pratique générale de l'industrie.

RÉVISION DE LA STRUCTURE

Si une révision de la structure était nécessaire, les honoraires de notre service de planification financière seraient déterminés en fonction des interventions requises uniquement.



Montréal

Téléphone : 514 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : 514 868-2088

Québec

Téléphone : 418 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet

www.fondsfmoo.com

Courriel

info@fondsfmoo.com